

Ces collégiens retrouvent enfin un professeur

Lundi, devant le collège du Houlme, collégiens et parents d'élèves ont manifesté contre l'absence de cours de français depuis novembre. Une professeure remplaçante a été trouvée, hier.

Comment ces collégiens ont-ils pu être privés de professeure de français depuis début novembre, alors qu'une enseignante, dans le secteur d'Argentan, était disponible pour effectuer un remplacement ? Cette question trotte dans la tête des parents d'élèves venus manifester, accompagnés de leurs enfants, devant l'établissement du Houlme, hier. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, la petite vingtaine d'élèves d'une classe de 4^eB n'avait plus cours de français.

« **C'est embêtant. On a peur d'avoir pris trop de retard** », expliquent en chœur les adolescents pancartes à la main. Sur l'une d'elles on peut lire : « **Prof absent : pas de progrès.** »

À hauteur de quatre heures et trente minutes de cours par semaine, la classe a perdu en tout « **près de quatre-vingts heures** », selon les parents d'élèves. Pendant cette période, deux enseignants de l'établissement assuraient quelques heures de cours par semaine. Une solution vient d'être trouvée.

« C'est de l'autogestion »

« **Nous avons trouvé une remplaçante**, explique le principal du collège, Loïc Vavasseur. **À partir de cette semaine, une titulaire sur zone de remplacement (TZR) prendra en charge trois heures de cours par semaine.** » Selon le site du ministère de l'Éducation, une TZR est chargée « **de pallier les absences d'une durée supérieure à deux semaines** » et l'étendue de son territoire d'affectation « **dépend des disciplines et des académies** ».

« **C'est une professeure, basée dans le secteur d'Argentan, qui s'est proposée d'elle-même**, racontent les deux parents d'élèves Céline Choynet et Hélène Pommier. **Il lui manquait des heures de cours. Elle a été avertie de la situation dans la presse et a contacté directement le collège de Briouze.** » Plusieurs parents d'élèves croisés devant l'établissement regrettent « **le manque de solutions proposées par le rectorat** ». Un avis partagé par le maire, Jacques

Fortis. « **La professeure s'est proposée toute seule. C'est de l'autogestion.** »

Inquiétude pour la rentrée prochaine

Contacté par *Ouest-France*, Jean-Luc Legrand, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans l'Orne, précise « **que pour une absence de plus de quinze jours, c'est le rectorat qui se charge de trouver un remplacement** ». De son côté le rectorat de la région académique Normandie explique chercher en « **priorité un remplaçant dans la zone concernée** » et mettre « **tout en œuvre pour assurer un remplacement rapide** ».

Dans le cas du collège, « **la TZR qui a accepté de prendre en charge trois heures de cours l'a fait en dehors de sa zone de remplacement habituelle, car ce collège est situé sur son trajet quotidien entre son domicile et son établissement principal, ce qui a facilité cette prise en charge exceptionnelle. De plus, son emploi du temps lui permettait également d'assurer ces trois heures hebdomadaires.** »

Si la situation est désormais « **mieux que rien** », Céline Choynet reste préoccupée pour la rentrée prochaine. « **Le français est une matière importante lors de l'épreuve du brevet.** »

De leurs côtés, les adolescents sont satisfaits de retourner en cours. « **C'est bien, ça va nous aider.** » Même si certains s'inquiètent « **du possible manque de coordination entre leurs différents professeurs** ».

Samuel BARBOTIN.

